



Lors de la forte mobilisation du 7 février 2012, en réaction au suicide de notre collègue Romain LECOUSTRE, les agents de la région PACA se sont massivement exprimés contre la politique du chiffre, les suppressions d'effectifs et la course à la performance individuelle, source de souffrance pour eux.

Les annonces faites au CHSM du 7 février 2012 concernant l'étalement des entretiens et l'absence d'objectifs quantitatifs pour l'année 2012 ne sont qu'un leurre.

En effet, les entretiens professionnels 2012 ont fait l'objet de deux notes de service le 23 février dernier dont seule celle relative à l'entretien professionnel des membres du corps de l'inspection du travail et des contrôleurs tient compte de la suspension des objectifs chiffrés.

Ne soyons pas dupe, derrière ces mesures provisoires visant à diviser les agents, la volonté de poursuivre cette politique d'individualisation et de mise en concurrence des agents demeure.

Par le biais de l'entretien professionnel, tel qu'il est conçu aujourd'hui, la hiérarchie nous soumet à la dictature du rendement et des objectifs et oriente nos missions dans la logique de sa politique managériale.

Résistons à cette politique qui nous met en danger !!!

Nous vous appelons à boycotter les entretiens professionnels et partout où les agents sont soumis à des objectifs chiffrés nous appelons au boycott des remontées d'activité chiffrées (« reporting ») telle que cette initiative a été prise notamment dans les Alpes de Haute Provence et les Bouches du Rhône.

Dans le cadre du boycott des entretiens individuels, nous vous invitons à utiliser le modèle de courrier joint.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

L'agent

à

Supérieur hiérarchique

A XXXX , le XXXX

Affaire suivie par :

Objet : Entretien professionnel

Vous m'avez convoquée, par courrier daté du , à l'entretien professionnel annuel pour l'année 2012.

D'une part, je suis opposée à cette mesure dont la logique est d'introduire un contrat individuel fondé notamment sur des objectifs quantitatifs définis au niveau national et régional. Cette démarche, source d'injustices et de discriminations est contraire aux garanties collectives issues du statut général des fonctionnaires et constitue un véritable contrat d'allégeance des agents aux objectifs politiques, dans un contexte marqué par de violentes attaques contre notre mission qui se traduisent notamment par de sévères suppressions de postes.

D'autre part, compte tenu de la situation qui en résulte pour le service auquel j'appartiens, je vous informe qu'en ce qui concerne mes objectifs pour l'année 2012, je m'appliquerai à essayer d'accomplir les tâches qui me sont confiées et de participer au bon fonctionnement de ce service dans le cadre des moyens qui lui sont affectés.

En conséquence, à l'appel des syndicats de la région PACA, je ne peux m'associer à cette procédure d'entretien et j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne me rendrai pas à votre convocation et ne participerai pas à l'entretien.